

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Chronolignes

De : BU Ludovic

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 04/04/2024 15:09

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je me permets de vous écrire pour vous soumettre mon avis quant au projet Chronolignes dans son ensemble, et pour attirer votre attention sur plusieurs points, principalement autour du report modal attendu très largement surestimé et autour de la sauvegarde des arbres de l'avenue Bollée. Ainsi que sur le manque de concertation dont ce projet a été l'objet.

Je vous demande donc une prolongation de l'enquête ainsi qu'un moratoire pour laisser le temps d'effectuer des études plus pertinentes sur :

- l'évolution attendue du trafic routier et notamment sur le report des automobilistes vers le bus ou le vélo. En effet, selon ma connaissance acquise au cours de 25 années de travaux de terrain et académiques sur le sujet, la seule manière de diminuer réellement le nombre de voitures en circulation est d'en limiter les possibilités d'usages. Le développement de transports en commun ou de pistes cyclables n'a qu'un effet très mineur à cet égard. Je termine un livre sur le sujet, à paraître en juin. Trop tard pour cette enquête publique, mais je suis prêt à vous en faire une présentation si vous le jugez utile.
- la réduction des émissions de CO2, l'estimation proposée dans l'enquête publique étant fondée sur des postulats erronés et des calculs très optimistes.
- la cohérence avec le plan climat du pays du Mans et la stratégie bas carbone de l'Etat, qui réclame des résultats bien au-delà du projet Chronolignes.
- la réelle santé et la longévité des arbres de l'avenue Bollée (et autres prévus à l'abattage),
- sur les alternatives à l'abattage des arbres. J'en vois une, qui permettrait en plus d'atteindre les objectifs bas carbone de l'Etat : enlever une voie pour le passage des voitures avenue Bollée. Mais cela engendrerait le besoin d'un nouveau plan de circulation, qui ne peut être réalisé en quelques jours. D'où le besoin d'un délai supplémentaire.

Par ailleurs, la concertation a été insuffisante en quantité en durée et en qualité. Un tel projet demande une participation citoyenne d'envergure pour entraîner l'adhésion de chacun à ce nouveau plan de mobilité, et aux travaux qu'ils vont engendrer. L'importance du nombre de signataires de [la pétition en ligne](#) (7992 signatures à l'heure où je vous écris), nous alerte sur la qualité de la concertation qui a été conduite. A l'inverse, le nombre de participants aux ateliers de concertation proposés par la métropole a été assez faible, et n'a pas toujours permis de répondre aux interrogations de riverains avec des situations particulières comme celles du handicap notamment. Sans compter que les réunions publiques organisées ont pris la forme de sources d'informations plus que de concertation.

Soyez assuré, monsieur le Commissaire enquêteur, de mes salutations respectueuses,

Ludovic BU

Conseiller municipal écologiste,
délégué à l'innovation et au numérique entre 2020 et 2021
Retrouvez mon actualité politique sur ludovicbu.fr

Tel : +33 2 43 47 38 01

ludovic.bu@lemans.fr

GROUPE ÉCOLOGISTE

Hotel de Ville du Mans
2 rue des Ponts neufs
72039 Le Mans Cedex 9

Merci d'envoyer le moins possible d'e-mails, l'empreinte environnementale du numérique étant équivalente à celle de l'aviation !